

Lyon, 19 mai 2017

## La Métropole de Lyon s'engage pour la biodiversité

---

**La Métropole de Lyon a décidé de la mise en œuvre d'un observatoire participatif de surveillance autour de la flore remarquable de son territoire.**

Un inventaire de la flore du territoire Grand Lyon, a été réalisé conjointement par le Conservatoire botanique national du Massif central et le Jardin botanique de Lyon, de 2010 à 2012, à la demande de la Métropole de Lyon. Les 142 380 informations botaniques collectées révèlent une très grande richesse (plus de 2 174 espèces observées) mais aussi forte érosion de la biodiversité en lien avec le développement de l'activité humaine sur certains territoires.

Sur la base de ce travail, le Conservatoire national botanique du Massif central a établi une liste de 89 espèces végétales dont la conservation est jugée prioritaire, et une liste de 126 plantes pour lesquelles les observations sont trop imprécises ou dont la présence reste à confirmer.

Depuis 2014, la Métropole de Lyon, en partenariat avec le Conservatoire national botanique du Massif central, recense les espèces remarquables présentes sur son territoire. L'objectif de cet observatoire est de mettre en place un véritable réseau participatif autour de ces espèces afin d'assurer un suivi des populations et mutualiser les connaissances<sup>1</sup>.

Les naturalistes, les botanistes mais aussi les habitants de l'agglomération lyonnaise désireux de s'impliquer sont invités à participer au suivi des espèces rares et menacées présentes à proximité de leur lieu de résidence et de travail. Leurs observations et leurs relevés de terrain sont ensuite rassemblés par le Conservatoire botanique et analysés. L'objectif est de fournir aux services de la Métropole de Lyon des informations sur les espèces menacées et leur permettre ainsi de mener une politique adaptée.

La mise en place de cet observatoire s'inscrit dans la politique globale de la Métropole de

---

<sup>1</sup> Une journée de présentation du réseau participatif se tiendra le 13 juin prochain au parc Lacroix Laval.

Service Presse Métropole de Lyon :  
Régis Guillet – [rguillet@grandlyon.com](mailto:rguillet@grandlyon.com)  
04 26 99 37 52/06 98 51 59 94  
[www.grandlyon.com/presse](http://www.grandlyon.com/presse)



/legrandlyon



@grandlyon



#grandlyon

**GRANDLYON**  
la métropole

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon en faveur de la protection et de la valorisation des espèces naturelles. Lors du conseil métropolitain d'avril dernier, la collectivité a renouvelé son soutien aux associations naturalistes (682 850 €) ainsi qu'aux communes menant des actions en faveur de l'aménagement et de l'ouverture des espaces naturels sensibles au public (707 280 €). Un programme d'action en faveur de la gestion du végétal spontané pour le passage au zéro phyto a également été approuvé.

- Près de 200 000 observations floristiques réalisées au cours des 20 dernières années ;
- 2 174 espèces différentes ont été observées sur le territoire du Grand Lyon, soit 84 % de la flore départementale.
- $\frac{3}{4}$  de la flore observée est indigène ; un quart est exotique.
- Une diversité moyenne évaluée à 180 espèces / km<sup>2</sup>.
- 500 espèces (indigènes et exogènes) non revues postérieurement à 1994 (soit près de 24 % du nombre d'espèces notées dans le Grand Lyon, toutes dates confondues)
- 221 plantes considérées comme menacées ou quasi menacées à l'échelon régional sont supposées présentes sur le Grand Lyon mais seulement 81 ont été revues récemment
- 90 plantes protégées (dont 41 vues récemment).

Service Presse Métropole de Lyon :  
Régis Guillet – [rguillet@grandlyon.com](mailto:rguillet@grandlyon.com)  
04 26 99 37 52/06 98 51 59 94  
[www.grandlyon.com/presse](http://www.grandlyon.com/presse)



/legrandlyon



@grandlyon



#grandlyon

**GRANDLYON**  
la métropole